

3ème Trimestre 1988 Juillet-Août-Septemb N° 26

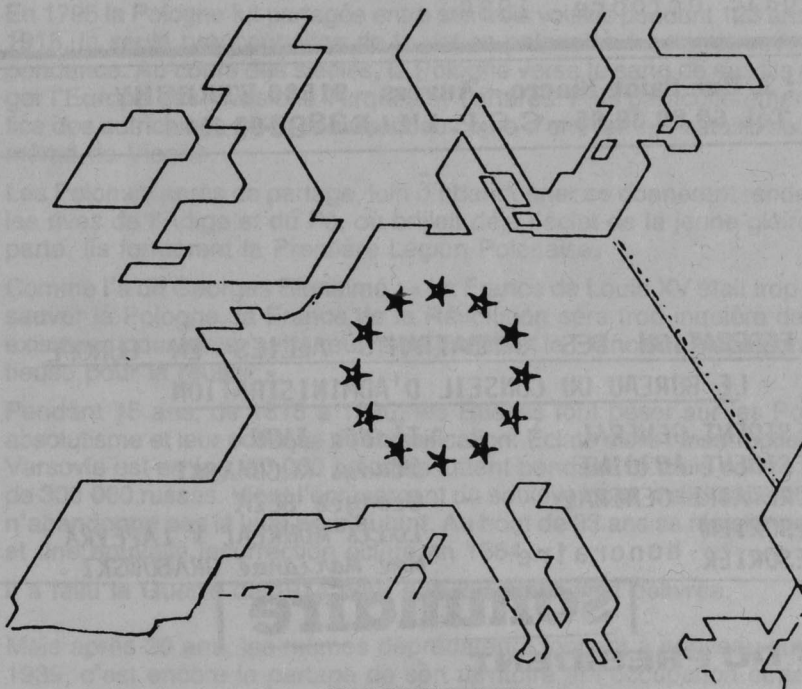


EUROPA

PERIODIQUE

DE LA

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE



J.O. n° 10 du 13 Janvier 1968

Membre Fondateur :

Association Nationale des Résistants - Combattants Polonais en France - Z.U.P.R.O.

J.O. n° 233 du 8 Octobre 1967 (ancien n° 270 du 29 Novembre 1966)

Présidents d'Honneur : le Maréchal DANIEL ZDROJEWSKI et le Général COLIN GUBBINS

Président Général : Thadée JAGO

Directeur : Thadée JAGO

Rédacteur-en-Chef : Georges BEZA

Abonnement annuel : 50 F - Etranger : 60 F - N° 15 F

DEPOT LEGAL : Octobre 1988

8°P. 7775



EUROPA

PERIODIQUE

DE LA

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS
ALLIÉS EN EUROPE

FRANCE · BELGIQUE · HOLLANDE
SUISSE · ESPAGNE · ITALIE
POLOGNE · SUÈDE · DANEMARK
LUXEMBOURG · MONACO
GRANDE-BRETAGNE · CANADA
U.S.A. · AUSTRALIE · BRÉSIL
NOUVELLE-ZÉLANDE
LIBAN - ROUMANIE

Directeur : Thadée JAGO

Rédacteur en Chef : Georges BEZA

Rédaction-Administration : 1, Rue M.L. King

94120 FONTENA Y SOUS BOIS - Tél. 48.77.42.10

IMPRIMEUR : Organisation DEB'S

Déclaration Titre : N° 48437 /1981 (L 19)

Commission Paritaire : N° 506 D 1973

Abonnement annuel : 50 F - Etranger : 60 F - N° 15 F

Dépôt légal : Octobre 1988

Siège : 3, Rue Saint-Fiacre - Auvers - 91580 ETRECHY
Tél. 60.80.39.05 - C.C.P. LILLE 3893-92 X

FEDERATION DES COMBATTANTS ALLIES EN EUROPE

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT GENERAL

Thadée JAGO

PRESIDENT ADJOINT

Wladys KUCHARSKI

SECRETAIRE GENERAL

Georges BEZA

TRESORIER

Louis MONREAL Y LAPEYRA

TRESORIER honoraire

Mme Marianne GRABOWSKI

Sommaire

LE MOT DU PRESIDENT

BIOGRAPHIE de Monsieur André MERIC, Secrétaire d'Etat
Chargé des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Déclaration d'Association n° 1446/1988

Georges BIENAIME (suite et à suivre), par Th. JAGO

Communiqués de Presse: Exposition Nationale

(Mission Permanente aux Commémati-

Délégation Roumanie, par Georges BEZA /ons.

L'Empire Soviétique et l'Europe de l'Est, par V. BEZA

ASSEMBLEE GENERALE FCAE et Ass.N.R.C. - P.en France



LE MOT DU PRÉSIDENT

Thadée JAGO

Le 70^e anniversaire de l'Indépendance de la Pologne sera fêté au mois de novembre 1988.

En 1795 la Pologne fut partagée entre ses trois voisins pendant 123 ans ; jusqu'en 1918, la seule préoccupation de la nation polonaise fut de retrouver son indépendance. Au cours des siècles, la Pologne versa le sang de ses fils pour protéger l'Europe des invasions Turques et Tartares. Plus particulièrement au bénéfice des autrichiens qu'ils sauvèrent au cours d'une terrible bataille sous les murs même de Vienne.

Les Polonais après ce partage, loin d'abandonner se donnèrent rendez-vous sur les rives de l'Adige et du Pô, où brillait déjà l'éclat de la jeune gloire de Bonaparte. Ils formèrent la Première Légion Polonaise.

Comme l'a dit Georges Bienaimé : « La France de Louis XV était trop faible pour sauver la Pologne, la France de la Révolution sera trop inquiète de sa propre existence pour tenter cette œuvre de justice et la France de Napoléon trop ambitieuse pour la réussir ».

Pendant 15 ans, de 1815 à 1830, les Russes font peser sur les Polonais leur absolutisme et leur politique de Russification. Éclate alors l'Insurrection de 1830 : Varsovie est en feu, 80 000 polonais luttent pendant 10 mois contre une armée de 300 000 russes. Vient l'écrasement du soulèvement, mais la nation polonaise n'abandonne pas la lutte pour autant. Au bout de 33 ans sa résistance est à bout et une nouvelle insurrection éclate en 1864.

Il a fallu la Guerre de 1914 pour que la Pologne fut délivrée.

Mais après 20 ans, les mêmes déprédateurs foncent à nouveau sur elle, c'est 1939, c'est encore le partage de son territoire et l'occupation étrangère.

En 1945, une nouvelle Pologne est née, grâce à la victoire des Alliés, mais c'est une Pologne satellisée au plus grand de ses anciens déprédateurs, que la Deuxième Guerre Mondiale nous a rendu.

En paraphrasant la parole du grand poète Adam Mickiewicz, dans ses « Litanies du Pèlerin » nous pouvons prier « Seigneur, faites éclater l'Union Soviétique pour délivrer la Pologne. »

Th. JAGO



BIOGRAPHIE DE MONSIEUR ANDRE M É R I C
 SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DES ANCIENS COMBATTANTS
 ET DES VICTIMES DE GUERRE

André MERIC, né le 14 août 1913 à Toulouse, après son Certificat d'Etudes Primaires, entre aux Jeunesses Socialistes à l'âge de 15 ans.

- Conseiller Général de la Haute Garonne (canton de Nailloux) depuis 1945
- Maire de Calmont (Haute Garonne) depuis le 1er décembre 1955
- Président de l'OPHLM de Toulouse au lendemain de la guerre 39-45 : construction de plusieurs milliers de logements sociaux
- Président du Syndicat départemental de l'Electricité depuis 1971 (587 communes adhérentes sur les 588 du département)
- Président du Syndicat Intercommunal d'irrigation de la Basse vallée de l'Ariège (Ariège - Haute Garonne) : à ce jour 25 000 hectares irrigués

- Sénateur de la Haute Garonne
Elu le 7 novembre 1948
Réélu les 19 juin 1955, 26 avril 1959, 23 septembre 1962,
26 septembre 1971, 28 septembre 1980
- Anciens Vice-Président du Conseil de la République
- Ancien Vice-Président du Sénat (24 ans de mandat)
- Président du Groupe Socialiste depuis le 30 septembre 1980

Ancien déporté au camp de Rawa-Ruska, auteur d'une proposition de loi votée à l'unanimité au Sénat accordant la reconnaissance morale de la Nation aux prisonniers de ce camp.

Carte du Combattant
Carte du Combattant Volontaire de la Résistance
Médaille Militaire
Croix de Guerre avec étoiles
Médaille des Evadés (8 évasions)
Croix du Mérite de l'Armée Polonaise
Médaille commémorative de la Résistance Polonaise avec Rosette

André MERIC a été nommé Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre le 29 juin 1988.

SECRETARIAT D'ETAT
CHARGE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET DES VICTIMES DE GUERRE

Communiqué de Presse

Mission Permanente
aux Commémorations
et à l'Information Historique

EXPOSITION NATIONALE

1918 - 1988

L'ANNEE DE L'ARMISTICE

Une exposition nationale commémore le 70ème anniversaire des armistices de 1918, et présente une rétrospective de quatre années de guerre.

XXXX

Nous conseillons nos membres et amis de la Fédération des Combattants Alliés en Europe et de l'Association Nationale des Résistants-Combattants polonais en France à visiter cette exposition.

GEORGES BIENAIMÉ

(suite)

Au commencement d'octobre 1918, les empires centraux acceptèrent les 14 points de Wilson et le 28 juin 1919, le Traité de Versailles fixa en partie le statut territorial de la Pologne.

Contrairement aux revendications polonaises exposées par G. Bienaimé, le traité refusa de rendre à la Pologne la Prusse Orientale, en créant une enclave allemande dans le territoire polonais, devenue par la suite une menace stratégique pour le nouvel État. En substituant à la place, le couloir de Dantzig, les alliés ont semé les germes de la future agression hitlérienne contre la Pologne. Il en était de même pour la Haute Silésie !

G. Bienaimé, qui fut souvent invité en qualité de conférencier dans les capitales des pays amis, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Bulgarie, soulignait dans ses conférences combien il était nécessaire de compléter le traité de Versailles, par des ententes militaires. Ainsi la France signa, le 21 janvier 1921 une convention militaire avec la Pologne, jugée à l'époque trop étendue par le Maréchal Foch et le Général Weygand. Cette convention, à la demande de la Pologne fut complétée par un traité de garantie, les accords de Locarno, le 16 octobre 1926, à la suite de l'admission de l'Allemagne à la Société des Nations.

Comme le notait G. Bienaimé, la politique étrangère de la Pologne est restée stable jusqu'à l'arrivée du Colonel Beck aux Affaires Étrangères. Celui-ci, sous un aspect d'indépendance, favorisait les entreprises d'Hitler, persuadé qu'il ne pouvait pas compter sur l'aide de la France, en quoi, vu le délabrement politique de ce pays à l'époque, il ne se trompait pas beaucoup. En effet, sans consulter son partenaire, la France, comme l'accord politique du 19 février 1921 l'y obligeait, il signa un pacte de non agression avec Hitler en 1934. Or, ce dernier, heureux d'avoir pu neutraliser la Pologne, dénonça le 7 mars 1936, le traité de Versailles, la démilitarisation de la Rhénanie et les accords de Locarno. A la suite de l'occupation de cette zone par les troupes allemandes, le Colonel Beck s'offrait le luxe de faire savoir à la France, que la Pologne était prête à faire face à ses engagements. Comme cela était à prévoir la France n'a pas réagi à la politique de revanche d'Hitler, et cette inertie du côté français a eu pour conséquence l'Anschluss et le démantèlement de la Tchécoslovaquie. Cette carence devait aboutir à la capitulation de Munich et à la proclamation du protectorat allemand sur la Bohême. Ces événements ont servi de prétexte au Colonel Beck de reprocher à la France, la non-exécution de ses engagements, mais si de son côté il eut soutenu la Tchécoslovaquie en 1939, il aurait peut-être pu éviter à la Pologne, le désastre un an plus tard.

(à suivre)

DELEGATION BELGIQUE

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE SECRETARIAT D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS

nous envoie avec prière de publier.

LE DOSSIER DE LA CEREMONIE FRANCO-BELGE Sainte-Adresse, le 4 Septembre 1988.

"Dans le cadre du 70ème anniversaire de l'Année 1918, année de la victoire et de l'armistice- d'importantes initiatives auront lieu à SAINT-ADRESSE (Seine Maritime).

C'est dans cette commune que fut installé du 14 Octobre 1914 au 5 Novembre 1918, l'ensemble des Ministères et Administrations belges.

En 1917, 14000 soldats belges et 41000 civils réfugiés vivaient en Seine-Maritime.

Organisées par la Municipalité de SAINTE-ADRESSE, ces initiatives seront présidées par M. Alain Van der BIEST, Ministre des Pensions Belge."

Le Dossier comprend une fiche historique "Les Belges en France 1914-1918, Cinquante-deux mois de lutte et d'exil". Durant la guerre la Belgique perdit 40 000 morts. Son soldat inconnu fut inhumé à Bruxelles le 11 novembre 1922.

LE GOUVERNEMENT BELGE AU HAVRE.- Durant la Guerre, le Havre fut la Capitale administrative et politique de la Belgique, la base militaire et navale de l'armée belge.

LES LIEUX DE MEMOIRE.- Il repose actuellement en France 3732 corps de militaires et de civils belges morts pour la patrie en 1914-1918. Ces sépultres se répartissent dans 30 nécropoles nationales et dans 173 carrés militaires communaux disséminés sur 67 départements. Une liste localise les principaux cimetières où se trouvent des sépultres belges 14-18, dont à Paris au Père Lachaise...

QUELQUES MONUMENTS: A Paris (8ème) statue équestre en bronze du Roi Albert Ier et à Saint-Quentin (Aisne).

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS:

Le 3 Septembre a été inaugurée l'Exposition de Philatélie et Cartophilie au Centre Culturel de ST-ADRESSE

Le 3 Sept. Vernissage de l'Exposition de Peinture "HUMANITAS" au Musée André Malraux du Havre.

Le 16 Sept., 20h Concert en Eglise St Denis, Havre.

Le 27 Sept. Ballet Royal de Wallonie au Havre.



DELEGATION ROUMAINE

Le Secrétariat d'Etat chargé des Combattants et des Victimes de Guerre, Mission Permanente aux Commémorations et à l'Information Historique nous adresse périodiquement des Communiqués de Presse et des Dossiers remémorant les plus illustres et marquants grands faits et faits d'armes de la France et les Pays Alliés, pendant les deux grandes guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945), dossiers que nous publions avec plaisir (voir page 7), convaincus qu'elles contribuent à ce que la mémoire ne se perde et qu'elles intéressent nos lecteurs, anciens combattants-résistants.

Dans ce numéro nous nous faisons un devoir de publier des matériaux concernant le 70ème Anniversaire de l'année 1918, année de la victoire et de l'armistice, consacrés à l'Alliance Franco-Belge (1914-18).

Il serait juste que la Mission Permanente aux Commémorations et à l'Information Historique rappelle aux nouvelles générations l'apport qu'ont fourni à la défense de la France et à la victoire Alliée, pendant les deux guerres mondiales, l'opinion, la résistance et l'armée polonaise. Et attendons avec confiance et patience que bientôt la Commission annoncera avoir perfecté le Dossier FRANCE-POLOGNE.

Nous attendons recevoir, aussi, le dossier FRANCE-ROUMANIE, rafraîchissant les mémoires que la République Française a eu, pendant la Grande Guerre, comme allié brave et fidèle, le Royaume de Roumanie. Les documents historiques ne manquent pas: Le Traité d'alliance France-Roumanie, avant tout. Ensuite, la Mission du Général Berthelot en Roumanie et, aussi, la Mission spéciale en France, dirigée par les grands hommes d'Etat Take Ionesco, Nicolae Titulesco, etc, dont une plaque apposée à Paris, 22 Avenue de l'Opéra, en témoigne, rappelant cet événement.

Rappelons nous aussi que, avant la Seconde Guerre mondiale, la Roumanie alliée de la France, a été décapitée de ses plus grands hommes d'Etat, garants de l'amitié et l'alliance France-Roumanie, Jean Duca en 1933 et Armand Calinesco en 1939, aussi Nicolae Iorga en 1940, pour avoir lancé le mot d'ordre anti-nazi:

"RESISTANCE A TOUT PRIX!" Remémorens nous que nombreux ont été les émigrés roumains qui, en France et en territoires britanniques, aussi aux Etats Unis et Canada, ont servi la Cause Alliée dans la résistance et les forces alliées et françaises. Remémorens aussi que toute la classe politique démocratique roumaine a levé l'étendard de la Résistance contra la domination ennemie et, le 23-24 Août 1944, le même jour que Paris, Bucarest, par son Roi Michel, a libéré la Capitale et s'est joint à la France et les autres Puissances démocratiques occidentales, contribuant activement et héroïquement à la Victoire des Nations Unies.

Nous pensons être en droit d'attendre un Dossier de l'amitié et l'alliance FRANCE-ROUMANIE pendant les deux Guerres mondiales. Nous attendons et somme confiants.



GEORGES BEZA 1939-1945

Ecrivain

ANCIEN DES FORCES SPÉCIALES ALLIÉES (1940-45)
 CONSEILLER. GRAND QUARTIER GÉNÉRAL - FORCES DU PROCHE-ORIENT
 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION
 DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE
 ÉDITEUR DU PÉRIODIQUE "EUPOPA"
 SOCIÉTAIRE DE L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS COMBATTANTS



I.C. BRATIANU et Gén. BERTHELOT (Roumanie 1916-18)
 11 NOVEMBRE 1918 - 8 MAI 1945

Clinique Juliette de Wils

6 RUE JULIETTE DE WILS

94507 CHAMPIGNY

ATTESTATION D'HOSPITALISATION

Je soussigne(e), **CLI JULIETTE DE WI**, certifie que

Mr **BEZA** Prenom **GEORGES**
Demeurant a: **1 RUE P M L KING**

94120 FONTENAY/BOIS

NO mat. S.S. : **10707991147646** No centre: **0092**

a ete hospitalise(e) en: **REANIMATION**

du : **05 09 1988** au : **10 09 1988**

opere(e) le: **06 09 88 K30**

07 09 88 K30

fait a **CHAMPIGNY** le **10 09 88**

CHIR. Clinique Juliette de Wils

S.A. au capital de 1.700.000 F

6, rue Juliette de Wils

94507 CHAMPIGNY (SEINE-SAINT-DENIS) CEDEX

R.C. SIREN 520 091 773 B Paris

Monsieur Georges BEZA, notre actif Secrétaire Général de la Fédération et Rédacteur en Chef de notre revue "EUROPA" a été hospitalisé d'urgence à la Clinique J. de WILS, Service de réanimation, a CHAMPIGNY, le 5. 09. 1988. A présent son état est hors de danger, mais les medecins lui ont recommandé un long repos et minimum d'activité. Nous lui souhaitons un proche retablissement et la reprise de ses activités.

LA FEDERATION
Délégation Roumaine

LA REDACTION



La presse internationale et le monde entier sont préoccupés de ce qui se passe dans l'Empire Soviétique. Il y a des observateurs qui sont profondément étonnés de ce que dit et fait Gorbatchev, le Tzar tout puissant de toutes les Russies et de tous les pays étrangers annexés et assujétis par la Russie Soviétique.

Que fait Gorbatchev? C'est tout simple! Ce qu'ont fait avant lui ses prédécesseurs, de Lénine et Staline, à Brejnev: Il écarte ses concurrents et consolide sa puissance et la force de l'URSS, afin de la faire gagner la course à la destruction du monde démocratique et d'instaurer le SYSTEME TOTALITAIRE de la domination communiste sur tout le globe terrestre. Ne nous en trompons pas!

Ce qui est le plus important c'est que l'Empire Russo-Siberien donne des signes de démembrement. Du recul en Afganistan et des troubles dans les républiques touraniennes et mongoloïdes. Plus près de nous, des rébellions et émeutes en Arménie et Azerbaidjan.

Observons maintenant ce qui se passe dans les pays appartenant au monde européen (monde européen dans le concept de toute l'Europe historique, de l'Europe tout entière). Donc aussi ce qui se passe dans les pays de l'Europe de l'Est (y compris les pays baltes). Bien que les Baltes et la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est, la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie, par un concours de circonstances défavorables sont tombés sous l'emprise russo-siberienne, ceux-ci sont, indubitablement, des pays européens.

En Estonie et les autres Pays-Baltes, l'opposition au joug soviétique se fait jour. En Pologne un contre-pouvoir s'est depuis bien longtemps organisé, manifesté et installé. De même qu'en Hongrie, Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est. La Roumanie, le pays est-européen le plus philo-latin (philo-français) est aussi le plus soviétisé, de même que la Bulgarie pays depuis toujours philo-russe; dans ces pays aussi, avec raffinement et savoir-faire, mais sûrement, se tissent les prémises de la révolte à venir, d'un détachement violent de leurs liens avec l'Empire oppresseur russe.

Y a-t-il des douleurs, des injustices et de la pénurie dans l'Europe de l'Est? Mais qui, depuis la fin de

la Seconde Guerre mondiale les a créés sinon le Système



SOUS-PREFECTURE
ETAMPES

P.SI. REG

Récépissé de Déclaration d'Association

(Loi du 1^{er} juillet 1901)

Application des prescriptions de l'article 3

Le Sous-Préfet d'ETAMPES, reconnaît avoir reçu une déclaration déposée le _____

20 Juillet 1988

par M. JAGO Thadée _____ demeurant à ANVERS ST GOERGES
3 Rue Saint Fiacre _____relative à la formation sous le titre ASSOCIATION NATIONALE DES RESISTANTS
COMBATTANTS POLONAIS EN FRANCE _____d'une Association dont le siège est situé à ANVERS ST GEORGES 3 Rue St Fiacre _____
et ayant pour objet de maintenir les _____
liens de camaraderie et d'amitié forgés dans la lutte entre les _____
anciens combattants, résistants et déportés _____La déclaration prescrite par la loi du 1^{er} juillet 1901, doit être rendue publique aux frais
des déclarants au moyen d'une insertion au Journal Officiel dans un délai d'un mois à partir
de ce jour (Décret du 13 août 1901), par l'intermédiaire de l'Administration.Les modifications ou changements qui viendraient à être apportés dans la composition
du bureau ou dans la teneur des statuts de la Société, devront être signalés à la Sous-Préfecture
d'ETAMPES et consignés sur un registre spécial coté et paraphé par le Sous-Préfet.

Cette Société est inscrite à la Sous-Préfecture d'ETAMPES sous le n° 1446 _____

Annule et remplace le précédent récépissé du 8 Mars 1988
Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces
annexées, sans préjuger en quoi que ce soit de la légalité de l'association.

Etampes, le 10 Août 1988

LE SOUS-PREFET,
Sous-Prefecture
d'Etampes
10 Avenue de la République
91100 ETAMPES

Michèle COLLARDN.B. — Si les activités, mêmes temporaires, de ce groupement devaient être autorisées ou contrôlées
en application d'une réglementation spécifique quelconque, il appartiendrait aux responsables de l'association
d'en faire la demande aux autorités qualifiées.

La fédération des Combattants Alliés en Europe
et

l'Association Nationale des Résistants-Combat-
tants Polonais en France,

tiendront leur

ASSEMBLEE GENERALE , le 26 Novembre à 14 h.

à la Mairie du 4-e arrond. de Paris, 2 Place
Baudoyer, Métro: Hôtel de Ville.

Ordre du Jour :

- Compte rendu du Président ou du Secrétaire Gén.
- Rapport Financier
- Renouvellement du Bureau (*)
- Questions diverses

Vous ne recevrez aucune autre convocation.

(*) Les candidatures aux différents postes du Bureau devront parvenir au Siège avant le 20 octobre.

-o-o-o-o-o-

Cotisations et Dons

Colonel DUCLOS	400 F.
ZUPRO - Troyes	700 "
Délégation d'Espagne	800 "
Maréchal ZEROWSKI	500 "
Mme Vasilichia BEZA	100 "

-o-o-o-o-o-



Le MARECHAL ANTOINE (Daniel) ZDROJEWSKI
Commandant-en-Chef de l'Armée Polonaise
et Chef de la Résistance polonaise en
France.



**L'Association de Bienfaisance
des Anciens Combattants et Résistants, à Paris,
Originaires de Pologne**

vous invite au

GRAND BAL DE NUIT

qui aura lieu

LE SAMEDI 31 DECEMBRE 1988

**DANS LES SALONS DE LA MAIRIE DU IV^e ARRONDISSEMENT
PLACE BAUDOYER** Métro : HOTEL-DE-VILLE

Orchestre IZ BARRIS

sous la direction de **Robert SABA**

Siège Social : 23, quai de la Tournelle

**BANK POLSKA KASA OPIEKI
S.A.**

SUCCESSALE DE PARIS (fondée en 1929)

23, rue Taibout - 75009 PARIS - Tél. : 42.47.12.72

Métro : Chaussée-d'Antin



- COMPTES COURANTS ET COMPTES A TERME EN FRANCS FRANÇAIS OU EN DEVICES, COMPTES SUR LIVRET.
- OPÉRATIONS DE CHANGE.
- CRÉDITS A TAUX PRÉFÉRENTIELS POUR LES ENTREPRISES EXPORTATRICES A DESTINATION DE LA POLOGNE ET D'AUTRES PAYS DE L'EST.
- TRANSFERTS EN FAVEUR DES PERSONNES DOMICILIÉES EN POLOGNE POUR :
 - L'OUVERTURE DE COMPTES EN DEVICES,
 - LE RÉGLEMENT DE FRAIS DE VOYAGES,
 - L'ACQUISITION DE COLIS STANDARD ET DE MARCHANDISES SUR CATALOGUES,
- L'ACHAT DE VOITURES ET DE LOGEMENTS.